

## Compte rendu du Conseil d'école du 16 novembre 2021

M. DAVID ouvre à 17h00 le premier Conseil d'école de l'année scolaire 2021-2022 en souhaitant la bienvenue à tout le monde.

Le Conseil de ce jour se compose des personnes suivantes :

### Direction de l'établissement

- M. Philippe DAVID, Directeur des classes primaires, président du Conseil
- Mme Céline ALLÂTRE, Provisseure

### Représentants des enseignants

- Mme Klara TEJKL (PS)
- Mme Anélia DE SOTILLO (MS/GS)
- Mme Florence MERCERON (CPD)
- Mme Janel REJNA (CP B-C)
- M. Edouard MESDAG (CE1A)
- Mme Annie-Claude BOUHERET (CE1 B-C)
- M. Claude VALLIN (CE2 A)
- Mme Frédéric LE CAM (CE2 B-C)
- Mme Karine LEROUX (CM1A)
- M. Thomas PERRIN (CM2-A)
- M. Johann TIRLEMONT (CM2-B)
- Mme Therese SEGUIN (CM1-CM2 anglais SI)
- Mme Angeline HO (anglais)
- Mme Pascale PARRY-VRANA (FLSco)
- Mme Lenka REDOU (BCD)

### Représentants des parents

- M. Benoît JAMET
- Mme Cécile TELES
- Mme Stéphanie BERNACHE
- Mme Dita Eckhardtova

### Absents excusés

Mme Emilie VLCKOVA PORTET (MS/GS) en formation

M. Luc DETOUR, Directeur administratif et financier

Mme Claire Ventré, Inspectrice de l'Éducation Nationale en résidence à Berlin



## Ordre du jour

L'ordre du jour suivant est adopté en début de séance :

- 1 **Installation du conseil.**
- 2 **Fonctionnement de l'école, bilan de la rentrée.**
- 3 **Actions pédagogiques.**
- 4 **Questions diverses.**

## Procès-verbal

Madame Bernache accepte la charge du secrétariat nécessaire à la rédaction du compte rendu de cette réunion.

Il n'y a pas de remarque sur le procès-verbal du dernier conseil d'école (22 juin 2021), il est donc adopté à l'unanimité

### **1. Installation du conseil**

Cette année, sept parents sont élus, soit cinq de moins que l'an dernier. Un parent tchèque et francophone intègre le conseil. Il est à noter que tous les cycles de l'école primaire sont représentés.

Il est rappelé que le conseil d'école adopte le règlement intérieur de l'école primaire sur proposition du directeur d'école et est consulté pour avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école (circulaire AEFÉ 1033 du 1er juillet 2021)

Les parents ont transmis en amont du conseil d'école une liste de questions au directeur.

### **2. Fonctionnement de l'école, bilan de la rentrée**

#### **A. Effectifs et organisation pédagogique de la rentrée**

	SEPTEMBRE 2020	PRÉVISION EN JUN POUR LA RENTREE	SEPTEMBRE 2021
CYCLE 1	117	97	89
CYCLE 2	151	177	170
CYCLE 3	115	106	100
	384	380	<b>359</b>



Situation des effectifs en	SEPTEMBRE 2019	SEPTEMBRE 2020	SEPTEMBRE 2021
PS	35	24	21
MS	40	38	30
GS	45	55	38
CP	62	51	61
CE1	56	54	53
CE2	64	47	56
CM1	62	53	53
CM2	63	62	47

### Commentaires:

359 élèves sont présents à ce jour soit 25 élèves de moins qu'à la rentrée précédente. Cette baisse se concentre exclusivement en maternelle avec un triple constat: moins d'élèves en PS depuis deux ans, moins d'arrivée en MS et GS et un glissement de cohorte au profit de l'élémentaire. Cette baisse s'est traduite par la fermeture de deux classes en maternelle et le licenciement de deux assistantes maternelles.

Cette évolution négative de nos effectifs est-elle liée à une situation conjoncturelle ou une baisse d'attractivité de notre maternelle et dans ce cas quelles en sont les raisons?

Pour contrer ce phénomène et tenir compte des effectifs actuels au cycle 1 nous avons modifié nos modalités d'accueil en PS. Désormais tous les élèves de PS sont regroupés dans une classe. Ils bénéficient de deux salles et d'un enseignement plurilingue adapté et progressif avec deux enseignantes, l'une francophone et tchécophone et l'autre anglophone. Elles sont accompagnées par une assistante tchécophone.

Par ailleurs, à la rentrée prochaine une baisse des tarifs de 9% sera appliquée à l'ensemble des élèves de la maternelle. Cette baisse sera cumulable avec les 5% de baisse pour les fratries.

Enfin un plan de communication piloté par un personnel chargé de cette question va être déployé. Sur ce point et comme indiqué lors des réunions de rentrée en direction des familles, nous comptons sur chacune d'entre elles pour être les ambassadrices et ambassadeurs de notre école.

Sur le plan des ressources humaines, l'école primaire dispose à ce jour d'un vivier de deux personnes susceptibles d'effectuer des remplacements. Une enseignante anglophone nous a

quittés pour des raisons familiales et Madame TELECKY a accepté de reprendre du service en attendant le retour de Mme Jennifer PLATT prévu en mai.

## **B. Actions pédagogiques**

### **Les priorités pédagogiques**

La première période s'est déroulée totalement en présentiel et nous nous en réjouissons. Cela a eu pour conséquence une reprise significative du nombre de projets pédagogiques supports aux enseignements.

Rappelons que les enseignants travaillent à partir des programmes officiels de l'Éducation nationale française mais que les enseignements sont contextualisés à notre public et à notre contexte d'exercice. Voici succinctement les priorités de l'année scolaire en cours:

#### **L'École comme lieu d'apprentissage au service de la poursuite de l'élévation du niveau général**

- Renforcer et adapter les parcours d'apprentissage
- Donner la priorité à la lecture (compréhension, lexique, oral)
- Poursuivre le redressement en mathématiques
- Renforcer l'activité physique des élèves (APQ: Activités Physiques Quotidiennes)

#### **L'École comme lieu où se construisent le rapport à l'autre et la vie en société, adossés aux valeurs de la République et à une culture humaniste**

- Développer des actions en éducation artistique et culturelle dans les trois cycles qui mettent en valeur les compétences de chacun au service du collectif pour une culture humaniste commune
- Aborder le vivre ensemble à travers la diversité linguistique et culturelle
- Créer du lien entre les langues enseignées : Didactique intégrée des langues, anglais/français/tchèque
- Développer l'éducation au développement durable de manière pluri/interdisciplinaire dans son enseignement

#### **L'École, égalité des chances pour tous**

- Favoriser l'inclusion des élèves allophones nouvellement arrivés (élèves qui maîtrisent d'autres langues que la ou les langues de l'école) : différencier et adapter son enseignement, se former en FLS FLSCO
- La scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers

### **Les évaluations nationales CP et CE1**

Les élèves du CP et CE1 du LFP ont participé aux évaluations repères organisées par le Ministère de l'Éducation nationale français. En raison des lois qui régissent les données personnelles nous n'avons pas accès à la plateforme nationale ce qui complique et alourdit beaucoup notre tâche.

Ces évaluations sont destinées à fixer des pistes d'action individuelles et collectives pour venir en aide aux élèves les plus fragiles. Les résultats doivent cependant être interprétés avec beaucoup de prudence en raison du profil plurilingue de nos élèves. Les résultats individuels seront communiqués et explicités aux familles dans le cadre des rencontres à venir.



## Classes transplantées

Ces actions, plébiscitées par les parents et les enfants sont durement affectées par la crise COVID. Deux projets sont d'ores et déjà annulés: la classe de neige des CE2 et la classe littorale des CM1. L'obligation de s'engager très tôt dans l'année scolaire est clairement un obstacle. Concernant la classe de neige, la visite du centre d'accueil choisi a révélé que celui-ci n'offrait pas toutes les garanties réglementaires en termes de sécurité. Par ailleurs, la cohabitation avec un autre groupe dans ce contexte Covid n'était pas satisfaisante.

Pour la classe littorale, l'aspect financier représentait un obstacle majeur et l'impossibilité pour le LFP de lever des fonds dans un cadre légal une contrainte impossible à surmonter pour venir en aide aux familles qui en auraient exprimé le besoin car la modeste caisse de solidarité n'y aurait pas suffi.

**Question des représentants des parents d'élèves: une autre forme de séjour pourrait-elle être organisée au printemps?**

**Réponse de Madame la Proviseure:** l'organisation de ces séjours est complexe, demande du temps et doit répondre à des objectifs précis. Pour ces raisons, aucun engagement ne peut être pris à ce stade. En revanche, à l'avenir rien n'empêche de repenser les projets.

## Sorties à la journée

Les sorties à la journée sont programmées par les enseignants en fonction du projet pédagogique de la classe. Elles peuvent être anticipées ou liées à des opportunités et à ce titre un calendrier prévisionnel annuel est difficile à établir.

## Education physique et sportive: natation

Comme cela avait été mentionné lors du dernier conseil d'école de l'année scolaire précédente, nous avons recherché et trouvé des créneaux en nombre suffisants pour que l'ensemble des élèves du CP au CM2 puissent aller à la piscine cette année. Les CM2 la fréquentent tous les mardis et toutes les autres classes débutent leur cycle piscine en mars. Nous fréquentons la piscine de Radlice qui nous réserve un très bon accueil.

### **A. Questions diverses des parents d'élèves**

#### **Mesures COVID :**

Quelles sont les mesures prises et envisagées, avec le retour de la vague épidémique de cet automne ? Quelques parents sont inquiets sur les mesures pas forcément très bien respectées, comme le port du masque à l'extérieur, etc...

Nous suivons le protocole tchèque en vigueur: tests et port du masque notamment. Ce dernier est obligatoire dans les parties communes et partout dans l'établissement pour les rares personnels non vaccinés. Il est vrai que certains enfants ont encore des difficultés avec le masque lorsqu'ils jouent dans la cour. Nous avons appelé les parents à nous aider en fournissant des masques



adaptés à la taille du visage de leurs enfants car un masque non ajusté est inefficace. La baisse des températures est un facteur facilitant.

Le LFP porte-t-il une attention particulière aux fratries lorsque l'un d'entre eux/elles est positif ? Si un élève est positif, cela implique que l'ensemble de la fratrie soit placé en isolement. Cela n'est pas nécessaire si un des membres est uniquement cas contact.

### **Travaux de l'école :**

Où en sont les travaux ? Y a-t-il une date possible de fin de chantier au cours de cette année scolaire ?

A ce jour, le calendrier prévisionnel est respecté si ce n'est avec 2 mois de retard (examens LFP et découverte de fondations d'un ancien bâtiment ). La réception de la phase principale 'nouveaux bâtiments et extérieurs' est prévue fin avril pour le bâtiment passerelle et fin mai pour le bâtiment d'accueil de la cour principale.

Des tuiles sont apparemment tombées du toit pendant un épisode venteux. Y a-t-il un lien avec l'appel d'offres sur la réfection du toit et des façades qui vient d'être lancé ? Quand doit-elle commencer et quel impact aura cette réfection sur les bâtiments (fermeture de classes, bruit) ?

Non, pas de lien. L'intervention suite au coup de vent relève de la réparation. L' Appel d'Offre, quant à lui, a été lancé bien avant (mi octobre) dans le cadre de la 2nde phase du projet 'rénovation façade et toiture'.

Concernant l'organisation de ce chantier, elle n'est pas encore élaborée. Il y aura probablement des nuisances (comme dans tout travaux en site occupé) que l'on évaluera plus précisément lors de l'étude technique du projet. Toutefois, nous souhaitons que les travaux démarrent aussi tôt que possible dans la continuité de la réception de la phase 1 afin de limiter les conséquences sur l'organisation scolaire.

### **Logistique :**

#### Les horaires

Un grand nombre de parents trouvent les horaires du LFP extrêmement contraignants et peu adaptés.

Serait-il donc possible de lancer une réflexion sur la possibilité pour les élèves de rester dans l'établissement après la fin des cours ? (*Certains collégiens attendent, par exemple, leurs frères/sœurs de primaire et n'ont aucun endroit où attendre, à part sur le trottoir dans la rue.*)

Le périscolaire (temps après la classe) est pris en charge par le CSC dans notre établissement. Les parents ont la possibilité d'inscrire leurs enfants sur tout un programme d'activités qui répond en partie à cette demande. Les élèves du secondaire qui attendent leurs frères et soeurs du primaire peuvent attendre au CCC (Centre de Connaissance et de Culture) sous réserve de la capacité



d'accueil de ce dernier.

Quelles seraient les contraintes humaines et budgétaires pour mettre en place une salle d'étude, par exemple, comme cela se fait en France ?

Actuellement le Lycée n'a pas les salles nécessaires pour ce service. Cette question pourrait être étudiée lorsque le lycée sera dans sa nouvelle configuration.

Quelles sont les avancées sur les espaces verts ?

La surface en espace vert est à minima maintenue. C'est une des conditions de l'obtention du Permis de construire. Elle sera aménagée différemment selon l'architecture extérieure prévue.

Où mettre les trottinettes/vélo maintenant que le local a été fermé ? Est-ce que cela a été prévu dans les travaux ?

Constatant le faible besoin, il n'y a pas eu de lieu spécifiquement étudié à l'extérieur pour les trottinettes ou vélos. Comme avant les travaux, le parking sera l'endroit dédié au parking des véhicules de toutes sortes.

Photos de classe : pourquoi cette photo doit être réalisée par le CSC et vendue dans leur Almanach annuel, alors que cela fait partie d'une certaine tradition de l'école française ?

La question sous-entend-elle que c'est un service gratuit qui doit être offert aux familles? Cette "tradition" de l'école française est généralement motivée par la recherche de financements complémentaires, ce qui implique une manipulation et gestion d'argent en plus des frais de scolarité. C'est pour cette raison que cette action a été déléguée au CSC, qui est une association à but non lucratif en capacité de répondre aux règles comptables. Historiquement le CSC donnait gratuitement un album de fin d'année à chaque famille dans lequel on trouvait des photos de classe. Le manque de sponsor a rendu ce projet plus difficile. Monsieur Jamet, trésorier du CSC et présent à la réunion répond que l'association ne s'est pas encore penchée sur la question.

Changement de chaussures en hiver:

Les maternelles ont un casier et les enfants peuvent changer de chaussures. Pour les autres classes, c'est plus compliqué car le bâtiment n'a pas été construit adéquatement, néanmoins cela reste envisageable et les enseignants restent ouverts à ce que les enfants changent de chaussure.

**Cantine :**

Le service est extrêmement rapide (les enfants parlent de 15 minutes par repas). Pourquoi ?

Les élèves les plus jeunes (CP-CE1 et CE2) qui mangent au premier service disposent de 25 à 30 minutes dans le réfectoire. Nous ne les laissons pas sortir avant afin qu'ils prennent le temps de manger. Par ailleurs, plus les enfants sont âgés plus ils mangent rapidement, c'est un fait. L'organisation actuelle permet à la fois de garantir de bonnes règles de sécurité et d'offrir un temps



de repas suffisamment qualitatif. Les visites des parents de la commission cantine permettront de le vérifier.

Pourquoi les cartes, indiquant le menu choisi par les parents, sont indisponibles le mercredi ?

Parce que le mercredi les élèves demi-pensionnaires terminent tous au même moment ce qui créer une affluence importante (du CE1 au CM2). Seule une modification des horaires permettrait de régler ce problème.

Les desserts servis sont, en général, très sucrés (cookies, brownies, etc...) et sont plus des goûters que des desserts. Serait-il possible de restreindre les desserts à des fruits/yaourts ou, au minimum, de faire des efforts sur le sucre contenu dans les desserts servis ?

La viande est souvent recouverte de sauce avant même que les enfants aient le temps de dire « bez omačky » (en particulier pour les non-tchécoslovaques ou les plus petits). Un effort pourrait-il être fait sur ce point puisque, souvent, la sauce entraîne la non-consommation de la viande avec le féculent servi ?

Ces observations que nous partageons ont été transmises au prestataire

### **Sensibilisation au harcèlement**

Avec l'entrée en 6e, et plus d'autonomie et de liberté en perspective, des interventions préparées et sur des thèmes comme la violence/le harcèlement (ou d'autres) pourraient-elles être envisagées pour les classes de CM2, afin de sensibiliser les élèves sur ces points ?

Ces sujets n'attendent pas le collège pour apparaître et bien que fort heureusement peu prégnants dans notre établissement, ils sont l'objet d'une vigilance particulière. En plus du travail en classe, des actions collectives sont pensées au niveau de l'établissement à partir notamment du conseil des enfants. Par ailleurs, nous travaillons à renforcer la liaison CM2/6ème pour mieux accompagner le passage des élèves et de leur famille vers cette nouvelle étape de la scolarité. Enfin le premier degré à travers son directeur prend part à la Commission d'Éducation à la Santé et la Citoyenneté du secondaire. C'est une instance chargée d'organiser un programme d'actions cohérent et progressif sur l'ensemble de ces sujets.

### **Les devoirs**

Quelle est la politique de l'établissement sur les devoirs, par niveau, et quels sont, pour les plus petits niveaux, les endroits où les parents peuvent vérifier ce qu'il y a à faire (Padlet, Cahiers ?) ?

Le travail à la maison est possible, dans la mesure où il est oral ou consiste à apprendre une leçon. Il est à noter que dans le cadre de la préparation à la 6e, une introduction du travail écrit peut être proposée par les enseignants.



En cas de classe à distance, les exercices d'application ou les travaux écrits demandés ne constituent pas des devoirs qui, eux, relèvent d'un temps différent du temps d'apprentissage en classe.

Tous les enseignants utilisent une solution numérique, Padlet ou Pronote, pour lesquels les parents ont normalement reçu un lien. C'est à travers ces outils numériques, l'agenda ou le cahier de correspondance qu'ils trouveront le travail "à la maison" donné à l'enfant. En cas de difficulté, il faut se rapprocher des enseignants.

**Tchèque Langue Étrangère à partir du CP** : comment permettre à nos enfants de progresser sans avoir le sentiment de répéter les mêmes apprentissages d'une année sur l'autre?

Les parents représentants sont invités par le directeur à une rencontre spécifique pour aborder ce sujet.

A 19h00, M. DAVID clôt ce conseil d'école en remerciant les parents et les professeurs de leur présence.

La secrétaire de séance  
Stéphanie BERNACHE.  
Parent élue au conseil d'école

*stephanie Bernache*

Le président de séance  
Philippe DAVID  
Directeur de l'école primaire

